



LA CANICULE OU L'IMPOSSIBLE QUOTIDIEN DES SURVEILLANTS

communiqué national communiqué national communiqué national communiqué national

Béton armé, thermomètre qui explose, surpopulation chronique : bienvenue dans l'enfer estival des cours de détention et des coursives.

Chaque été avance avec la même certitude étouffante, et chaque année, l'administration détourne le regard. Pour les personnels pénitentiaires, la hausse des températures n'est pas une simple contrainte saisonnière ; c'est le multiplicateur d'une crise permanente que le syndicat SPS-CEA ne cessera jamais de dénoncer.

Une triple peine : Cagnard, Surpopulation, Sous-effectif

Travailler sous une chaleur accablante est une chose. Le faire en sous-effectif chronique dans des structures architecturales totalement inadaptées en est une autre.

Le piège de béton : Nos établissements sont de véritables ponts thermiques. La journée, le béton emmagasine la chaleur ; la nuit, il la restitue. Sans climatisation ni ventilation digne de ce nom dans les coursives, l'air devient irrespirable dès le matin.

La poudrière de la surpopulation : Des cellules doublées, voire triplées, où s'entassent des détenus à bout de nerfs. La promiscuité exacerbe les tensions. Quand le thermomètre frôle les 40°C, la détention devient une cocotte-minute prête à imploser. Et qui est en première ligne pour maintenir le couvercle ? Les surveillants.

Le manque de personnel récurrent : Les plannings sont tendus à l'extrême, les rappels sur repos se multiplient pour pallier les absences et les congés d'été. On demande aux agents d'être vigilants, réactifs et ultra-performants alors qu'ils subissent un épuisement physique immédiat dû à la déshydratation et à la chaleur.

Le constat du SPS-CEA : On n'attend pas d'une administration qu'elle gère une crise météo à coups de bouteilles d'eau tiède et de notes de service lénifiantes. On attend des actes, de la protection et de la reconnaissance pour ceux qui tiennent les murs au péril de leur santé.

Nos revendications : Urgence Sécurité et Conditions de Travail

Le SPS-CEA exige immédiatement des mesures concrètes et pérennes, et non des pansements sur une jambe de bois :

Aménagement immédiat des postes : Installation de systèmes de rafraîchissement d'air performants dans tous les postes fixes (pics, greffes, coursives, bâtiments administratifs).

Dotation massive et logistique : Distribution systématique d'eau fraîche en quantité suffisante dès le déclenchement des vigilances, et fourniture d'équipements de service adaptés aux fortes chaleurs.

Allègement des rythmes en pic de chaleur : Adaptation des rondes et des mouvements si la sécurité le permet, pour préserver l'intégrité physique des agents.

Reconnaissance de la pénibilité : Une prime de crise ou de forte chaleur pour compenser des conditions d'exercice dégradées et un engagement sans faille sous la canicule.

Le SPS-CEA restera vigilant tout l'été. Vos conditions de travail ne sont pas négociables, votre santé encore moins. Ne subissons plus le cagnard en silence !

SPS-CEA : Le syndicat à vos côtés, sur le terrain, peu importe la température.

Le 24 juin 2026

Le Bureau Central National

Site Internet : www.sps-cea.fr

E-mail : secretariat-sps-cea@hotmail.fr